Direction des Opérations
Service de l'Information Aéronautique
DSNA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97
e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP 178/16

Date de publication : 25 AUG

Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) dans la région du Lot pour l'exercice MOJITO 2016-01 en FIR Bordeaux LFBB

Validité : Du mercredi 14 au jeudi 15 septembre 2016

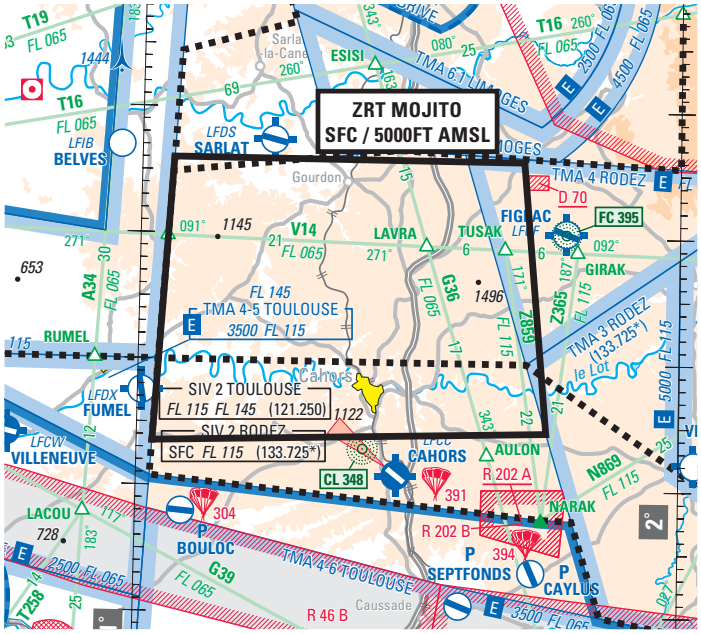

ACTIVITÉ

Exercice régional mettant en œuvre des aéronefs de la défense au profit de missions de ravitaillement (avion de transport tactique, hélicoptères) français et étrangers évoluant en CAM, de jour et de nuit, en toutes conditions de vol.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

14 : 1100-1800
15 : 1900-2359

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
RODEZ INFO : 133.725 MHz
TOULOUSE INFO : 121.250 MHz
LIMOGES INFO : 124.050 MHz
AQUITAINE INFO : 120.575 MHz
MARINA : 143.550 MHz / 317.500 MHz
RAMBERT : 143.550 MHz / 317.500 MHz

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT).

GESTIONNAIRE

Centre de Détection et de Contrôle (CDC) de Mont-de-Marsan (MARINA) ou en cas d'indisponibilité technique le CDC de remplacement.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG et CAM : contournement obligatoire sauf pour :
- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions, sur notification auprès de l'organisme gestionnaire.

SERVICES RENDUS

CAM : les services de la CAM sont rendus dans la ZRT par l'organisme gestionnaire conformément au type de vol CAM des aéronefs autorisés à pénétrer.
CAG : information de vol et alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

44°46'00" N - 001°03'32" E
44°23'32" N - 001°01'45" E
44°24'32" N - 001°45'20" E
44°46'00" N - 001°42'32" E
44°46'00" N - 001°03'32" E
SFC / 5000FT AMSL

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

L' activité AEM (aéromodélisme) n°9103 CARNAC est suspendue pendant l'activation de la ZRT.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'exercice :
1 - Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes / SCAA (Sous-Chefferie Activités aérienne)
Téléphone : 04 69 84 47 98 ou 04 69 84 47 99
PNIA : 811 942 4798 (99)
2 - Escadron Hélicoptères 01.067 « Pyrénées » – BA 120 CAZAUX
Cellule RESCO – Exercices Manœuvres
ba120.eh-resco.lst@intradef.gouv.fr
Téléphone : 05 57 15 51 20 poste 24246 ou 24173
PNIA : 811 120 42 46 ou 41 73 - PNIA 811 942 4799 (98).

Pendant l'exercice :
1 - Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Mont de Marsan
Téléphone : 05 58 06 84 51
2 - Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Lyon Mont-Verdun
Téléphone : 04 78 14 65 21 ou 04 72 26 08 92 (Chef contrôleur)

FR
© SIA